

**Rapport de la Commission ordinaire
concernant la réalisation de deux puits de pompage pour l'eau
potable sur le plateau de Solalex**

Madame la Présidente du conseil,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission ad hoc, composée de Messieurs Eric Maendly, Marc Thévenaz, Olivier Rouvé, Loïc Pichard et le soussigné, s'est réunie le 30 novembre 2016 afin d'étudier le présent préavis. La commission des finances était présente lors des débats.

M. le municipal Emmanuel Capancioni ainsi que M. l'ingénieur Christian Brideveaux qui nous a rejoints en cour de séance nous ont donné des explications au sujet du projet des puits de pompage, nous les en remercions. Ils précisent certains points, notamment au sujet du risque important de rupture de la conduite à nu de Lué-Mou.

Comme annoncé au conseil d'octobre par le Municipal, les forages ont déjà été effectués pour permettre de faire les essais de pompage durant la période d'étiage. La commission a pris note que le forage A est passé de 80 à 130m pour une plus-value de sfr 20'000 à sfr 25'000.-, le forage B quant à lui est resté comme annoncé dans le préavis.

Nous sommes d'avis qu'en cas de fort étiage et au vue des prévisions d'augmentation de la population, le réseau d'eau actuel pourrait montrer ses limites. De plus, l'Etat de Vaud a mis en attente la renaturation du plateau de Solalex pour pouvoir permettre d'effectuer ces puits. Si le conseil refusait le présent préavis les forages ne pourraient plus être effectués dans un futur plus ou moins proche.

En conclusion, la commission à l'unanimité de ses membres vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers d'accepter les conclusions du préavis 2016-13, soit :

- a) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réalisation de deux puits de pompage pour l'eau potable sur le plateau de Solalex ;
- b) d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de Fr. 670'000.-;
- c) de porter à l'actif du bilan le montant ci-dessus sous la rubrique « Installations des services industriels », compte No 9144.001, et à l'amortir sur une durée de 30 ans à raison de Fr. 22'350.- par an ;
- d) de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021.

Le rapporteur de la commission



Baptiste Guérin



Rapport de la Commission des finances sur le Préavis 2016/13 concernant la réalisation de deux puits de pompage pour l'eau potable sur le plateau de Solalex

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vue de l'examen du préavis cité en titre, la Commission des finances ainsi que la Commission ordinaire se sont réunies le 30 novembre à la Maison de commune. Lors de notre réunion, Monsieur le Municipal Emmanuel Capancioni et Monsieur l'ingénieur communal Christian Bridevaux, nous ont donné des explications détaillées à son sujet, ce dont nous les remercions.

Lors de cette séance, nous avons appris que les forages étaient pratiquement terminés puisqu'un puit est creusé à 75m et l'autre à 142m. Ces travaux engagent une dépense d'environ SFr. 100'000.00. Au vu de la modification de la profondeur du forage une plus value d'environ SFr. 25'000.00 est à prévoir.

Les chiffres du préavis sont basés sur des soumissions rentrées. Le poste direction des travaux pour un montant de SFr. 40'000.00 correspond non seulement à la direction des travaux mais englobe aussi les honoraires du professeur Aurèle Parriaux. Il est à noter que compte tenu de la zone géologique relativement complexe, l'avis du professeur est souvent nécessaire.

Contrairement à ce qui est mentionné au plan financier en page 63 du budget, au compte 811.5040.321, Captage de Solalex, un montant de Fr. 100'000.00 environ sera comptabilisé en 2016, le solde de Fr. 570'000.00 environ le sera en 2017.

Il est à relever maintenant que ces forages ont débuté dans l'urgence avant que le conseil ait accepté le préavis afin que la nappe phréatique puisse être testée dès l'étiage de février 2017. Le conseil avait été informé par Monsieur le Municipal Emmanuel Capancioni, durant la dernière séance du Conseil de ce qui suit :

« Eau potable : La Municipalité a validé la possibilité de faire des forages cet hiver au-dessus du restaurant du Miroir de l'Argentine à Solalex afin de tester les capacités en période hivernale et pouvoir subvenir en cas de rupture d'une autre conduite. »

De l'avis de la commission des finances, la plupart des conseillers, si cela n'est tous, n'avaient pas imaginé que la mention lors du dernier conseil de la possibilité de faire des forages signifiait un investissement de Fr. 100'000.00 à 150'000.00 avant l'acceptation du préavis. A l'avenir nous invitons la municipalité à nous faire part plus précisément du montant des dépenses qu'occasionnerait une étude de projet, des travaux préparatifs ou autres

Au vu de l'augmentation de la population planifiée ces prochaines années et afin d'avoir suffisamment d'eau en période d'étiage, la commission des finances estime que le montant de SFr. 670'000 peut être libéré pour ces travaux.



Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, c'est à l'unanimité que la Commission des finances vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, d'adopter les conclusions du préavis 2016/13 et de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bex

vu le préavis municipal No 2016/13

ouï le rapport des commissions chargées d'étudier cette requête

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide :

- a. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réalisation de deux puits de pompage pour l'eau potable sur le plateau de Solalex
- b. d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de Fr. 670'000.-
- c. de porter à l'actif du bilan le montant ci-dessus sous la rubrique « Installations des services industriels », compte No 9144.001, et à l'amortir sur une durée de 30 ans à raison de Fr. 22'350.- par an
- d. de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 5 octobre 2016.

Bex, le 30 Novembre 2016

Pour la Commission des finances

Anna Russo
Membre